UN ELEVE DE CLASSE PREPARATOIRE DU LYCEE ROBESPIERRE D'ARRAS MENACE D'EXPULSION

Le 21 novembre, Jaouad Fares, étudiant de MPSI, a reçu une obligation de quitter le territoire français avant le 20 décembre.

D'origine marocaine, Jaouad vit en France chez son oncle et sa tante depuis l'âge de 13 ans et demi ; il a suivi toute sa scolarité dans notre région, d'abord au collège de Méricourt, puis au lycée Darchicourt d'Hénin-Beaumont. En juin dernier il a été reçu au bac S, avec mention assez bien, et admis en classe préparatoire au Lycée Robespierre avec le projet de devenir ingénieur.

Mais Jaouad est majeur depuis le mois de mai et doit dès lors être titulaire d'une autorisation de séjour qui vient de lui être refusée par la préfecture.

Compte tenu de son parcours scolaire sans rupture et prometteur, et de son intégration réussie dans la société française, nous demandons que ce refus d'autorisation de séjour soit reconsidéré.

Nous demandons que Jaouad Fares puisse continuer à vivre sereinement en France où il mène des études avec sérieux et persévérance depuis bientôt 6 ans.

Pétition à envoyer à RESF Arras-Lens s/c FSU, Maison des Sociétés, rue A.Briand, 62 000 ARRAS

Nom, prénom	qualité	signature